



**Championnat départemental Adultes
Tir à 18 m**



**Sélectif pour le Championnat de France
Samedi 18 et dimanche 19 janvier 2025**
Gymnase Gagarine, rue Pierre COURTADE
78190 TRAPPES
GPS : N 48° 46' 33" et E 1° 58' 46"



Les archers désirant participer doivent se préinscrire avant le **vendredi 10 janvier 2025 minuit**
(date dernier concours sélectif 05 janvier 2025) contact : concours@archers78.fr

QR code pour l'inscription



Horaires : 7h30 ouverture du greffe.

Déroulement : 8h45 contrôle du matériel puis 3 volées d'essai sur sa cible à la distance,
Suivi du début du tir sélectif rythme AB/CD.
Chaque départ est constitué d'un tir de qualification à 18 m (2 x 10 volées)

Samedi : S1, S2, S3, Femme et Homme arc classique, **trispots de 40 cm**

Dimanche : S1 (U21 / S1, S2, S3) Femme et Homme arc nu, **blason de 40 cm**

S1, S2, S3, Femme et Homme arc à poulies, **trispots de 40 cm**

Phases finales : vers 14 h

Rythme AB/CD, en « montante descendante ». 3 volées d'essai.

Les phases finales se tirent selon la règle des « sets » pour les arcs classiques / arcs nus et en 5 volées au score cumulé aux points pour les arcs à poulies.

Blason trispots de 40 cm : toutes les catégories.

Chaussures de sport en salle et tenue blanche ou de club sont OBLIGATOIRES.

Prix : 7,00 € pour toutes les catégories.

Le règlement des inscriptions se fera par virement bancaire au CDY (intitulé « CD Salle TRAPPES nom du club ») ou le jour du championnat au greffe par chèque ou CB. (espèces non acceptées)

Les quotas pourront évoluer selon les inscriptions dans les différentes catégories.

Une restauration (buvette / sandwiches) sera assurée sur place tout au long de la compétition. La Compagnie d'Arc de Trappes met à votre disposition, **en vente ou en location (2€)** des gobelets réutilisables (plus de gobelets jetables ni de canettes). Ceux qui ont déjà leur gobelet, pensez à l'apporter !